

Aciers

Produits béton

BELMET

Assemblage par soudure électrique
Élément de longueur 6,10 m

Désignation		Section	Référence Belmet	Description			
				Filants		Cadres étriers	
				Nbre	Ø	Ø	E
				**3**	7	**4**	40
	S	35	S 35 - 3 Ø 8	**3**	8	**5**	33
Semelles				**3**	8	**6**	33
							
	S	45	S 45 - 4 Ø 8	**4**	8	**5**	33
Semelles renforcées	**SR 7**	10X35		**6**	7	**4,5**	33
		15X35		**6**	7	**4,5**	33
		10X35		**6**	8	**4,5**	20
	SL 8	15X35	ELS 35 - 15	**6**	8	**4,5**	20
Chaînages 4 filants	**CH7**	10X10	CH 10 - 10	**4**	7	**4**	40
		10X15	CH 10 - 15	**4**	7	**4**	40
		15X15	CH 15 - 15	**4**	7	**4**	40
		10X20		**4**	7	**4**	40
		15X20	CH 15 - 20	**4**	7	**4,5**	40
		10X25		**4**	7	**4,5**	40
		10X30	CH 10 - 30	**4**	7	**4,5**	40
Chaînages 3 filants	**TAS**	10X10	UV 9-8-8-8	**3**	8	**3,5**	30
			UV 9-8-7-7	**1/2**	8/7	**3,5**	30
							
	TF	10X10		**3**	8	**4**	40
Chaînages 2 filants							
	**CHN**	4X10	CH 4 - 10	**2**	10	**4**	40
Poteaux renforcés	**PR**	8X8	PP 8 - 8	**4**	10	**5**	15
		10X10	PP 10 - 10	**4**	10	**5**	15
		10X15	PP 10 - 15	**4**	10	**5**	15
		10X20	PP 10 - 20	**4**	10	**5**	15
		15X15	PP 15 - 15	**4**	10	**5**	15
		15X20	PP 15 - 20	**4**	10	**5**	15
Linteaux	**LT**	10X10		**4**	6 - 10	**5**	15
		10X15	LT 10 - 15	**4**	6 - 10	**5**	15
		10X20		**4**	6 - 10	**5**	15
		15X15	LT 15 - 15	**4**	6 - 10	**5**	15
		15X20	LT 15 - 20	**4**	6 - 10	**5**	15
		15X30	LT 15 - 30	**4**	6 - 10	**5**	15
		20X20		4	6 - 10	**5**	15

DRUNTERFIX

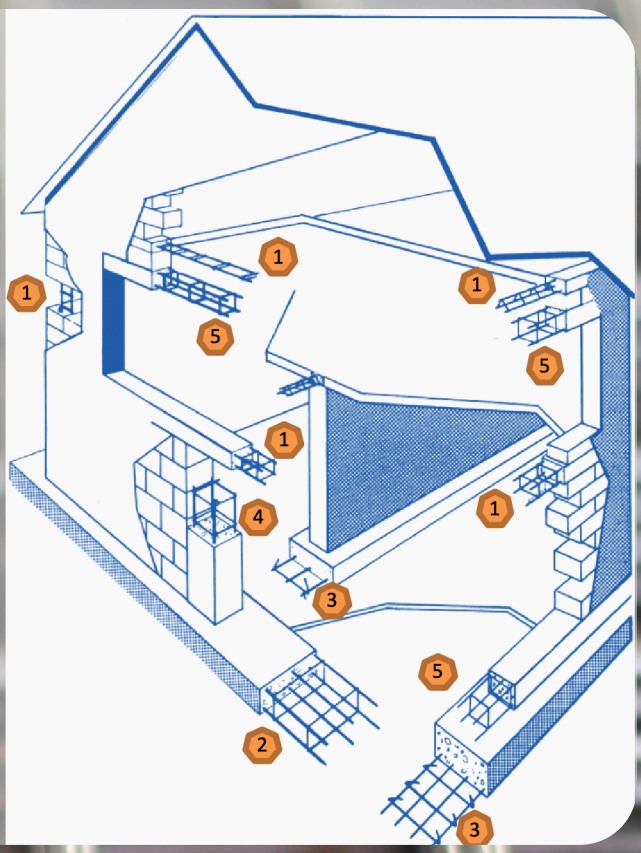
Les distanciers ou cales permettent de positionner les armatures conformément aux plans d'exécution, afin qu'ils ne bougent pas pendant le coulage et d'assurer ainsi que leur enrobage reste suffisant.

Ces distanciers horizontaux et verticaux peuvent être en acier, béton ou plastique et ne participent pas à la performance du ferraillage.

Cales plastiques horizontales en U avec encoches faciles et rapides à mettre en œuvre, conçues pour éviter le poinçonnement.



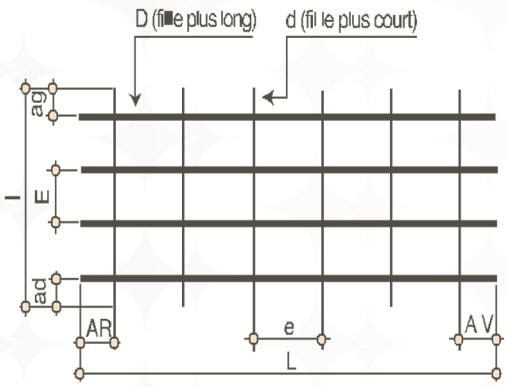
Paquet de 60 m (10 x 6 m)



1. Chainage
2. Longrines
3. Semelles
4. Poteaux
5. Linteaux

Les poids indiqués sont théoriques. Les poids réels peuvent varier en fonction des tolérances de laminage.
Profils / dimensions tenus en stock. Autres formats, nous consulter.

Les produits standards ADETS sont constitués de fils haute adhérence.
Les caractéristiques géométriques et technologiques sont en tous points conformes à celle décrites dans les normes NF A 35-024, NF A 35-080-2.



L : Longueur du panneau
l : Largeur unique : 2,40 m
D : Diamètre fil le plus long
d : Diamètre fil le plus court
E : Espacement fil le plus long
e : Espacement fil le plus court

Désignation ADETS	Sect S	S s	E e	D d	Abouts AV AR ad ag	Nbre de fils N n	Longueur Largeur L l	Masse nominale	Surface 1 rouleau ou 1 panneau	Masse 1 rouleau ou 1 panneau	Colisage
	cm²/m	cm²/m	mm	mm	mm.mm		m	kg / m²	m²	kg	
PAF R®	0,8	0,8	200	4,5	150/150	12	3,6	1,042	8,64	9	100
		0,53	300	4,5	100/100	12	2,4				
PAF C®	0,8	0,8	200	4,5	100/100	12	3,6	1,25	8,64	10,8	100
		0,8	200	4,5	100/100	18	2,4				
PAF V®	0,99	0,8	200	4,5	135/250	12			7,68	9,6	100
		0,99	160	4,5	100/100	16					
PAF 10®	1,19	1,19	200	5,5	100/100	12	4,2	1,87	10,08	18,85	70
		1,19	200	5,5	100/100	20	2,4				
ST 20®	1,89	1,89	150	6	150/150	16	6	2,487	14,4	35,81	40
		1,28	300	7	75/75	20	2,4				
ST 25®	2,57	2,57	150	7	150/150	16	6	3,02	14,4	43,49	40
		1,28	300	7	75/75	20	2,4				
ST 35®	3,85	3,85	100	7	150/150	24	6	4,026	14,4	57,98	30
		1,28	300	7	50/50	20	2,4				
ST 50®	5,03	5,03	100	8	150/150	24	6	5,267	14,4	75,84	20
		1,68	300	8	50/50	20	2,4				
ST 60®	6,36	6,36	100	9	125/125	24	6	6,986	14,4	100,6	16
		2,54	250	9	50/50	24	2,4				
ST 15 C®	1,42	1,42	200	6	100/100	12	4	2,22	9,6	21,31	70
		1,42	200	6	100/100	20	2,4				
ST 25 C®	2,57	2,57	150	7	75/75	16	6	4,026	14,4	57,98	30
		2,57	150	7	75/75	40	2,4				
ST 25 CS®	2,57	2,57	150	7	75/75	16	3	4,026	7,2	28,99	40
		2,57	150	7	75/75	40	2,4				
ST 40 C®	3,85	3,85	100	7	50/50	24	6	6,04	14,4	86,98	20
		3,85	100	7	50/50	60	2,4				
ST 50 C®	5,03	5,03	100	8	50/50	24	6	7,9	14,4	113,76	15
		5,03	100	8	50/50	60	2,4				
ST 65 C®	6,36	6,36	100	9	50/50	24	6	9,98	14,4	143,71	10
		6,36	100	9	50/50	60	2,4				

Tableaux publiés avec l'aimable autorisation de l'ADETS.

Ronds lisses / crénelés



Norme : NF A35-015 Norme : NF A35-080-1

Longueur : 6m

Coupe sur demande
Longueur 12 m sur demande

Ø en mm	Poids kg/m	Stock Lisse	Stock Crénelé (Nouveauté)
6	0,3	■	■
8	0,4	■	■
10	0,7	■	■
12	0,9	■	■
14	1,3	■	■
16	1,6	■	■
18	2,0	■	
20	2,5	■	■
22	3,0	■	
25	3,9	■	
30	5,6	■	
32	6,4		■
35	7,6	■	
40	9,9	■	
50	15,4	■	

Fil recuit

Ø en mm	Conditionnement	Stock
1,4 souris	Sceau de 100 bobines	■
3	Botte de 100Kg	■

Tiges de coffrage Tourbillon®



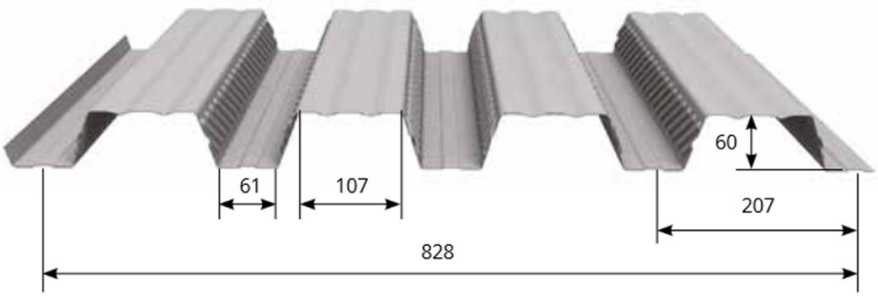
Tiges de coffrage en acier de très grande qualité et à haute résistance
Limite élastique = 900 N/mm²

En stock : tiges de 6 ml en noire et en zinguée
Diamètre nominale : 17 mm / diamètre du noyau : 15 mm
Avec les écrous forgés 3 ailes base 65 + écrous 6 pans

Plancher collaborant PCB 60

Norme : Acier galvanisé NF EN 10346 / NF P 34-310

Épaisseur (mm)	Longueur (m)	Largeur utile (mm)	Masse (kg / m²)	Stock
0,75	6,10	828	8,67	■



Les poids indiqués sont théoriques. Les poids réels peuvent varier en fonction des tolérances de laminage.
■ Profils / dimensions tenus en stock. Autres formats, nous consulter.

Conditions générales de vente

PRÉAMBULE

Les présentes conditions générales de vente sont seules applicables aux conventions passées avec les clients et annulent expressément toutes conditions d'achats des clients. Il ne peut y être dérogé que par écrit. Les produits présentés dans nos catalogues peuvent être modifiés en fonction de notre référencement ou de leur évolution.

1. DISPOSITIONS GÉNÉRALES

Les conditions générales ci-après sont applicables à toutes nos marchandises, sauf stipulations particulières qui devront faire l'objet d'une convention écrite pour une commande exceptionnelle.

Toute commande implique l'adhésion sans réserve aux présentes conditions générales de vente. Celles-ci ne sauraient être modifiées même par des stipulations contraires, pouvant figurer sur les bons de commande du client, ses conditions générales d'achat ou sur tout autre document.

2. ENGAGEMENT

Toute commande devient définitive dès acceptation formelle et écrite de notre société ou envoi du bon de livraison. De même, les remises de prix, factures proforma et tous autres documents de même ordre n'ont de valeur à notre égard qu'après confirmation écrite. Toutes modifications aux commandes en qualité et quantité devront être au préalable expressément acceptées par Belmet Les renseignements portés sur les catalogues, prospectus, publicités, barèmes de prix et autres documents commerciaux ou sur notre site internet ne sont donnés qu'à titre indicatif et ne peuvent nous engager.

3. PRIX

Le prix applicable à un produit est celui de notre tarif en vigueur à la date de la commande ou, à défaut, celui de l'offre que nous émettons sur consultation du client. Si ce prix subit une modification entre la date de commande et la date de livraison, le nouveau prix applicable sera communiqué au client qui, sauf refus exprès dans un délai de huit jours, sera réputé l'avoir accepté.

Le prix s'entend hors taxe, produit non emballé, pris dans nos magasins, sauf conventions particulières. En cas de livraison du produit au client, il peut donc lui être facturé une participation forfaitaire aux frais de transport et d'emballage, selon notre barème en vigueur. La facture est également majorée d'un montant forfaitaire à titre de coût de facturation, qui sera indiqué au client sur demande.

Nos offres de prix sont établies à titre informatif. Elles ne constituent pas une proposition technique susceptible d'engager notre responsabilité.

4. PAIEMENT

Nos factures sont payables au comptant à l'enlèvement ou à la livraison des marchandises sauf accord particulier entre les parties, par chèque, virement, carte bancaire ou traite domiciliée.

Les traites adressées pour acceptation doivent être renvoyées par le Client dans les 10 jours qui suivent leur réception.

En cas de non-paiement d'une facture à son échéance, Belmet se réserve le droit d'exiger pour les futures commandes un paiement comptant par chèque, carte bancaire ou virement, sans escompte.

En cas de défaut de paiement à la date fixée sur la facture, les sommes dues porteront intérêts à un taux égal à trois fois le taux de l'intérêt légal en vigueur conformément aux dispositions de l'article L 441-6 du Code de commerce. Tout impayé sera majoré des frais et intérêts moratoires de droit. Conformément aux articles L. 441-3 et L 441-6 du code du commerce, toute facture réglée après l'expiration du délai de paiement fera l'objet d'une indemnité forfaitaire de compensation des frais de recouvrement dont le montant est communiqué au client sur demande.

5. LIVRAISON

Le client s'engage à réceptionner les produits au lieu et à la date définis lors de la commande. Les délais de livraison sont donnés à titre indicatif, y compris ceux figurant sur notre site internet. Leur non-respect ne pourra entraîner ni pénalité, ni annulation de commande, ni différé de paiement, sauf accord écrit et préalable de Belmet. Tous les coûts supplémentaires résultant d'un retard ou d'une difficulté de livraison imputable au client seront à la charge de celui-ci. Les marchandises sont livrées à l'adresse indiquée par le client lors de la commande. Toute modification de l'adresse ou des conditions de livraison devra être préalablement acceptée par Belmet.

Sauf stipulation contraire, les marchandises voyagent aux risques et périls du destinataire. Il appartient au client, lors de la réception, de vérifier l'état et la conformité des marchandises et, en cas d'avarie ou de manquant, de formuler les réserves nécessaires auprès du transporteur conformément aux dispositions légales applicables.

Les opérations de chargement des produits sont effectuées par celui qui fait circuler le véhicule. Les opérations de déchargement au lieu de livraison sont assurées sous la responsabilité du client, quelle que soit la participation apportée à celles-ci par le chauffeur de Belmet ou par le transporteur mandaté par Belmet. En cas de force majeure ou d'événement indépendant de la volonté de Belmet empêchant ou retardant la livraison, notamment en cas de guerre, émeute, incendie, inondation, accident, épidémie/pandémie, grève ou tout autre événement imprévisible et irrésistible, Belmet ne pourra être tenue responsable du retard ou de l'inexécution de ses obligations de livraison.

6. RÉCLAMATIONS

Il appartient au client d'effectuer toutes vérifications tant qualitatives que quantitatives à la réception des produits achetés. La réception en mauvais état des colis, doit être notifiée au transporteur (Belmet ou sous-traitant) avant l'acceptation de la livraison.
Les réclamations doivent être adressées par lettre recommandée avec AR dans les 3 jours qui suivent la réception des marchandises, dans un délai maxi de 3 mois à compter de la date d'émission de notre facture, à défaut de quoi, elles ne seront pas retenues.

7. RETOUR DE PRODUITS

Aucun retour de produits ne peut être effectué par le client sans notre accord préalable et écrit. Cet accord ne peut être donné qu'à titre exceptionnel, à condition que les produits fassent partie de notre plan de stock et qu'ils soient à l'état neuf, dans leur emballage d'origine.
La reprise des produits fera l'objet d'une facturation d'un montant forfaitaire communiqué au client sur demande.

8. GARANTIES

Les produits vendus par Belmet sont garantis de tout vice de fabrication pendant la période de garantie de ses différents partenaires fournisseurs à compter de la date de facturation, sans que cette garantie n'engage Belmet au-delà du remplacement de la pièce défectueuse, et sans aucune indemnité pour la main d'œuvre, préjudice ou autres motifs. Les avis et conseils, les indications techniques et les propositions que Belmet pourrait faire, faits de bonne foi, n'impliquent de sa part aucune responsabilité, ni garantie de résultat. Toute défectuosité provenant de l'usure normale du produit, d'une mauvaise utilisation ou d'un défaut d'installation, de montage ou d'entretien ne saurait donner lieu à garantie.

9. RÉSERVES DE PROPRIÉTÉ

Belmet se réserve la propriété des produits vendus jusqu'au paiement intégral de leur prix en principal et intérêts.
Du seul fait de la passation de la commande, le client est réputé avoir accepté la présente clause, toute stipulation contraire étant réputée non écrite.
Le client devra assurer le stockage dans ses propres locaux et prendre toutes mesures utiles pour la conservation du droit de propriété de Belmet.
À défaut de paiement du prix à l'échéance convenue, Belmet pourra reprendre les marchandises, la vente sera résolue de plein droit si bon semble à Belmet et les éventuels acomptes déjà versés lui resteront acquis en contrepartie de la jouissance des marchandises dont aura bénéficié le client.

Transfert des risques - les produits resteront la propriété de Belmet jusqu'au paiement intégral de leur prix, mais le client en deviendra responsable dès leur remise matérielle, le transfert de possession entraînant celui des risques. Le client s'engage, en conséquence, à souscrire, dès à présent, un contrat d'assurance garantissant les risques de perte, vol ou destruction des produits achetés.
En cas de procédure de sauvegarde, de redressement ou de liquidation judiciaires du client, les commandes en cours seront automatiquement annulées et Belmet se réserve le droit de revendiquer les marchandises en stock conformément aux dispositions des articles L. 624-16 à L. 624-18 du Code de commerce.

10. LITIGES

Les parties rechercheront avant toute action contentieuse un accord amiable. À défaut d'accord amiable, pour toutes contestations et quel qu'en soit l'objet, la loi française est la seule applicable et le tribunal de Commerce de Brest est seul compétent, même en cas d'appel en garantie ou de pluralité de défendeurs.

Chiffres clés

20 000

m^2 de surface
de stockage totale

1000

m^2 de surface totale de
halls d'exposition

4

agences

16

camions équipés de grues

2

filmeuses

1

banc de coupe

Nos services



MANUTENTION
Préparation - Filmage



LOGISTIQUE
Stockage - Transport



DÉCOUPE



LOCATION



SAV



MARQUAGE TEXTILE

BELMET

Brest
ZI Kerscao
29480 LE RELECQ-KERHUON
02 98 28 21 64
brest@belmet.fr

Quimper
504 route de Rosporden
29000 QUIMPER
02 98 94 68 40
quimper@belmet.fr

Saint-Brieuc
ZI des Châtelets
22440 PLOUFRAGAN
02 96 78 36 18
saint-brieuc@belmet.fr

Rennes
5, rue de la Gaultière
35220 CHÂTEAUBOURG
02 90 64 01 50
rennes@belmet.fr

belmet.fr

SOCODA Réseau

CERTIFIED ISO 9001 BUREAU VERITAS